



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

**Élections municipales partielles commune de POUZY-MÉSANGY
des 10 et 17 mars 2019**

Vu le Code électoral,

Vu l'arrêté préfectoral n° 126 / 2019 portant convocation des électeurs et des électrices en vu des élections municipales complémentaires de la commune de POUZY-MÉSANGY,

Vu les candidatures déposées à la Préfecture entre le 18 et le 21 février 2019

La liste définitive des candidats aux élections municipales complémentaires de la commune de POUZY-MÉSANGY arrêtée au 21 février 2019 à 18 h est la suivante :

- Madame Charlotte LIMBERT
- Monsieur Julien THENAISIE

Fait à MOULINS, le 22 février 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur de la citoyenneté et
de la légalité

Hervé DESGUINS